

La Lettre économique

septembre #27

En cette rentrée si particulière, la ville de Bois-Colombes continue de vous accompagner avec une Lettre éco pleine d'infos pratiques sur des aides financières, des appels à candidature ou projets et des sites pour se former. Septembre, c'est également la rentrée culturelle. Et pour soutenir le secteur du spectacle, lui aussi durement touché, quoi de mieux que de retourner au théâtre. En commençant vendredi 11 septembre avec la présentation de la saison 2020-2021 qui démarre !



Avec le label artisan du tourisme, boostez votre notoriété

Comme annoncé dans la précédente Lettre éco, **l'appel à candidature pour le label "Artisan du tourisme" 2021 est ouvert.** Avec ce label, déjà décerné en 2019, le Département et la CMA92 souhaitent valoriser le savoir-faire et l'accueil de ses artisans des métiers d'art et de la création et des métiers de bouche du département des Hauts-de-Seine. **Téléchargez le dossier sur : <https://www.artisantourisme.fr/candidater>** Vous avez jusqu'au **vendredi 25 septembre** pour y répondre. **Contact : CMA 92 au 01 47 29 43 81 ou sur : tourisme@cma-nanterre.fr**

Saison culturelle 2020-2021 : tous au théâtre !



My Land, du cirque dansé qui en met plein la vue : c'est à voir salle Jean-Renoir cette année.

Vendredi 11 septembre, à 20h, la présentation de la saison culturelle de Bois-Colombes sera l'occasion de belles retrouvailles salle Jean-Renoir pour tous les amateurs de théâtre et de musique. La soirée sera animée par Alain Bernard, pianiste et humoriste, grand prix de l'UNAC* 2020, que vous avez peut-être déjà vu avec ses spectacles *Piano Rigoletto* ou *Piano Paradiso*.

Salle Jean-Renoir 7, villa des Aubépines
Entrée libre sur réservations au 01 74 81 37 97
<http://www.bois-colombes.com/culture/cultures3saison.php>

*Union Nationale des Auteurs-Compositeurs



Infos pratiques

les-aides.fr : un site à connaître !

Ce site de la Chambre de Commerce et d'Industrie récapitule **l'ensemble des aides mobilisables et les appels à projets.** Il recense les aides pré-existantes à la crise sanitaire, ainsi que tous les dispositifs proposés aux entreprises pour surmonter la crise économique actuelle. Pour les Hauts-de-Seine, 64 aides sont proposées. <https://les-aides.fr/>

Le "Fonds Résilience" reste actif

La Région, la Banque des Territoires et les collectivités locales, dont Boucle Nord de Seine, ont lancé le **Fonds Résilience Île-de-France**, un dispositif d'avance remboursable (de 3 000 € à 100 000 €, à taux zéro) destiné aux entreprises franciliennes jusqu'à 20 salariés et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire les plus touchés par la crise.

Demande en ligne sur :

<https://www.iledefrance.fr/espace-media/fondsresilience/>

Le Département du 92 soutient les entrepreneurs

Le Département déploie 10 millions d'euros en soutien aux entreprises impactées par la crise. L'aide est destinée aux petites sociétés de 0 à 20 salariés. Le montant de l'aide est de 50% du montant de la perte de chiffre d'affaires.

Si vous êtes immatriculés au RM :

<https://www.cma92.fr/fr/se-proteger/fonds-departemental.html>

Si vous êtes immatriculés au RCS :
<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci92/dispositif-departemental-de-soutien-aux-entreprises>

Contact : deveco@cma-nanterre.fr

Tél. : 06 47 53 38 67

Apprentissage : jusqu'à 8 000 € de prime à l'embauche

Dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage annoncé par le Gouvernement, **une prime exceptionnelle sera accordée aux chefs d'entreprise pour tout contrat préparant au CAP jusqu'à la licence professionnelle** (5 000 € pour un apprenti mineur, 8 000 € pour un apprenti majeur). Avec cette mesure, le coût du recrutement d'un(e) apprenti(e) représente, pour la société, un faible « reste à charge » pour la première année du contrat. La CMA92 propose d'accompagner les chefs d'entreprise et les maîtres d'apprentissage en mettant en place une **assistance**, pour un coût de 50 €, permettant de déposer à l'opérateur de compétences de la branche professionnelle, un contrat vérifié et sécurisé dans les délais réglementaires.
Contact : cferm@cma-nanterre.fr / 01 47 29 43 60

Avec la CMA, prenez le virage numérique

Outils web, conseils personnalisés, e-reputation, innovations digitales... avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les professionnels ont l'occasion de se former à ces nouvelles technologies. Elles ont lieu **une fois par mois à la CMA** (17 bis, rue des Venêts à Nanterre), de 9h30 à 12h30. Prochains rendez-vous : vendredi 25 septembre, 16 octobre, 27 novembre, 18 décembre 2020.

Contact : asalard@cma-nanterre.fr

Tél. : 01 47 29 43 86

<https://www.cma92.fr/fr/se-developper/strategie-numerique/matinees-d-informations-gratuite.html>

Les webinaires de la CCI disponibles en replay !

Depuis la crise sanitaire du printemps dernier, le nombre de webinaires de la CCI Paris Île-de-France a explosé : télétravail, recrutement d'un alternant, les loyers commerciaux pendant le confinement... **retrouvez de nombreuses vidéos en ligne sur le site :**

<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/webinars>

Avec la MDE, manager sa transition professionnelle

Vous avez plus de 45 ans, vous êtes en reconversion professionnelle, vous souhaitez booster votre recherche ? La Maison de l'Emploi Rives de Seine organise un atelier « Manager sa transition professionnelle » avec 5 matinées en petit groupe animées par des coaches. Deux sessions sont proposées :
- les jeudis 10, 17, 24 septembre et 1^{er} et 29 octobre de 9h à 12h30;
- les vendredis 11, 18, 25 septembre et 2 et 30 octobre de 9h à 12h30.

MDE 60, rue Charles-Lorilleux 92800 Puteaux

Atelier gratuit ouvert aux demandeurs d'emploi. Inscription auprès de Ludovic : l.bakoyock@mde-rivesdeseine.fr (CV à joindre)

<https://www.mde-rivesdeseine.fr/>

Le virus circule toujours. Les gestes barrière doivent continuer à être appliqués. Si vous cherchez des affiches pour communiquer auprès de vos clients, consultez le site de Santé Publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grand-public>



Infos pratiques

Un dégrèvement de la CFE pour les professionnels les plus touchés

Face à l'épidémie du Covid-19, différentes mesures de soutien aux entreprises ont été mises en place par l'établissement territorial Boucle Nord de Seine, dont fait partie Bois-Colombes, en particulier :

- **le dégrèvement à hauteur de 2/3 de la cotisation foncière des entreprises (CFE)** due en 2020 pour les petites et moyennes entreprises (CA inférieur à 150 millions d'euros) des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du transport aérien, du sport et de l'évènementiel.

- **la contribution au fond de résilience créé par la Région Île-de-France** (lire au recto).

<http://www.bouclenorddeseine.fr/actualites/>

Un plan de relance spécial tourisme

Activité partielle, fonds de solidarité, exonérations de cotisations sociales... pour soutenir les acteurs de la filière tourisme, le Gouvernement a développé **une plateforme** pour permettre à chaque entreprise d'identifier les différentes aides dont elle peut bénéficier.

<https://www.plan-tourisme.fr/>

Réagir dès les premiers signes

Le **Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises** des Hauts-de-Seine accompagne les entreprises qui rencontrent des difficultés, même en dehors du contexte de la crise sanitaire. Chaque jeudi, des entretiens gratuits et confidentiels sont proposés.

CIP92 – dans les locaux du CGA Picpus – 41, rue des Trois-Fontanot à Nanterre
<http://www.cip92.fr/LeCIP92.aspx>

Contact :

**Service développement économique et emploi
Hôtel de ville
15, Charles-Duflos
92270 Bois-Colombes
conomie@bois-colombes.com**